REVUE DE PRESSE du 2 mai 2013

SUSANNE PUMPER SUSPENDUE 8 ANS POUR DOPAGE

7sur7-29 avr. 2013

L'Autrichienne Susanne Pumper, vice-championne d'Europe du 3.000m en salle en 2005, a été suspendue 8 ans par la commission anti-dopage autrichienne (NADA) pour infractions aux lois anti-dopages.

Ex-coureuse de fond, Susanne Pumper, 42 ans, est suspendue, avec effet rétroactif, à partir du 6 mars 2012. Testée positive déjà à l'EPO en 2008, à deux reprises, Susanne Pumper avait été suspendue 8 ans.

Sa deuxième infraction aux lois anti-dopage remonte au 19 décembre 2011 lorsque la NADA a mis à jour son trafic. "L'athlète Susanne Pumper s'est procurée depuis la fin 2008, 20.000 unités de Dyn-EPO et 30.000 unités d'EPO au prix de 200 euros pièce", a expliqué l'agence anti-dopage autrichienne lundi.

Susanne Pumper détient les records d'Autriche du 3.000, 5.000 et 10.000m. Elle est suspendue jusqu'au 5 mars 2020.

DOPAGE: L'ATHLETE RUSSE DARYA PISHCHALNIKOVA SUSPENDUE DIX ANS

Challenges.fr-30 avr. 2013

MOSCOU (Reuters) - La médaillée d'argent du lancer du disque aux Jeux olympiques de Londres, la Russe Darya Pishchalnikova, a été suspendue dix ans à la suite d'un contrôle antidopage positif, le deuxième de sa carrière, a annoncé mardi la Fédération russe d'athlétisme (VFLA).

Pishchalnikova, 27 ans, a été contrôlée positive à l'oxandrolone, un stéroïde anabolisant, à la suite d'un prélèvement effectué en mai dernier et analysé à nouveau, précise la VFLA sur son site internet.

Elle avait déjà été suspendue deux ans et neuf mois pour dopage, entre juillet 2008 et avril 2011.

DECO SUSPENDU POUR DOPAGE?

Sambafoot.com-1 mai 2013

Le milieu de terrain de Fluminense, Deco est accusé de dopage d'après le site Lancenet qui a révélé l'information hier en soirée. D'après le média brésilien, le meneur de jeu aurait été contrôlé positif au furosémide qui est un diurétique et donc interdit par le Comité international Olympique. Ce contrôle a eu lieu après la rencontre de Taça Rio face à Boavista le 30 mars dernier et le joueur ainsi que le club aurait déjà demandé une contre expertise.

S'il s'avère à nouveau positif, ce contrôle pourrait mener le joueur hors des terrains pour un bon moment.

AFFAIRE PUERTO: LE CIO REGRETTE OUE LES INSTANCES ANTIDOPAGE N'AIENT PAS ACCES AUX PREUVES

euronews-1 mai 2013

Le Comité international olympique (CIO) a regretté mercredi que la justice espagnole ait refusé de donner aux organisations antidopage l'accès aux preuves saisies dans le cadre de l'affaire Puerto.

La justice espagnole a condamné mardi à un an de prison le Dr Eufemiano Fuentes, au centre de cette affaire de dopage organisé, mais a refusé l'accès aux 211 poches de sang et de plasma saisies chez lui en 2006 et réclamées par l'Agence mondiale antidopage (AMA) et d'autres parties civiles.

L'Agence antidopage espagnole (AEA) a d'ores et déjà annoncé son intention de faire appel contre l'arrêt du tribunal de Madrid, qui a ordonné la destruction de ces poches de sang, une fois tous les recours épuisés. L'AMA étudie la possibilité de faire appel elle aussi.

"La décision de détruire les poches de sang est très décevante et insatisfaisante pour l'AMA et pour toute la communauté antidopage", a déclaré le directeur général de l'AMA, David Howman, dans un communiqué mercredi.

"L'accès à cette preuve a motivé la contribution de l'AMA à cette cause. Ces éléments de preuve permettraient d'imposer des sanctions sportives adéquates aux tricheurs ayant fait appel au Dr Fuentes, dont les pratiques à l'égard de la santé publique ont été jugées criminelles par la cour", a ajouté l'avocat néo-zélandais.

"Il est malheureux que la preuve utilisée dans cette procédure ne soit pas désormais disponible pour les organisations antidopage afin de poursuivre la lutte contre le dopage", a estimé de son côté le CIO.

La veille, l'instance olympique avait rappelé qu'il ne peut y avoir aucune place pour le dopage dans le sport": "Nous condamnons sans réserve les actions de toute personne qui contribue à fournir à des athlètes un avantage injuste par le biais du dopage".

Tel: 05 61 52 69 15 • Fax: 05 61 77 79 84 • E-mail: dopage.toulouse@cict.fr

REVUE DE PRESSE du 2 mai 2013

"Le CIO et ses partenaires continuent à mener une bataille contre le dopage solide, sophistiqué et en constante évolution", avait souligné le CIO. "Mais comme cette affaire le met en lumière, la lutte contre le dopage nécessite la coopération et l'implication d'un large éventail d'acteurs, y compris les autorités publiques."

"Nous comprenons cependant que le gouvernement espagnol va faire adopter une législation antidopage par le Parlement qui mettra l'Espagne en conformité avec les principes du Code mondial antidopage et de la Convention de l'Unesco contre le dopage dans le sport, et nous espérons que cela conduira à une plus grande coopération avec les organisations antidopage dans le futur", a précisé mercredi l'instance olympique.